

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET)

Cap Atlantique s'est engagée depuis 2012 dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) pour contribuer à son niveau à économiser l'énergie et lutter contre le changement climatique. L'impact des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités humaines est aujourd'hui clairement démontré.

Les objectifs du PCET

- ▶ **Limiter l'impact du territoire sur le climat** en réduisant par 4 ses émissions de GES. C'est le but de la politique d'atténuation. Elle passe par une meilleure efficacité de l'utilisation de l'énergie, le développement des ressources renouvelables, un recyclage attentif des déchets et une transformation des politiques de transport. La poursuite de ces objectifs permettra également de réduire les coûts de fonctionnement compte tenu d'une tendance à la hausse des prix des énergies et des matières premières. Dans ce contexte, cette politique aidera la collectivité à assurer la continuité du service public.
- ▶ **Réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.** C'est le but de la politique d'adaptation. Elle passe par la prise en compte des évolutions climatiques dans les décisions de long terme (urbanisme, conception et exploitation d'infrastructures, reconversion d'activités étroitement liées aux conditions climatiques, ...) et par l'acceptation de conditions de vie différentes. Cela relève également de la gestion des risques naturels, sanitaires et économiques.

Le PCET constitue le cadre d'engagement d'un territoire : il structure et rend visible l'action de la collectivité et des acteurs associés face au défi du changement climatique. Il fixe les objectifs du territoire et définit un programme d'actions pour les atteindre. Il regroupe notamment l'ensemble des mesures à prendre en vue de réduire les émissions de GES dans tous les domaines de l'économie et de la vie quotidienne des habitants.

Les actions du PCET

A ce jour, le PCET a permis de lancer une série d'actions visant à impulser et animer une logique énergie-climat dans tous les secteurs d'activités :

- ▶ **Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du territoire.**

Mobilité

- ▶ **Renforcement du covoiturage** : adhésion du territoire à la plateforme de covoiturage [Questgo](#) ;
- ▶ **Création et mise en place du schéma directeur vélo** : entre 2016 et 2026, 235 km d'itinéraires cyclables vont être rénovés ou à créés.

Formations

- ▶ **Soutien à la formation des entreprises et artisans du bâtiment** pour obtenir le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ;
- ▶ **Formation à la rénovation énergétique des bâtiments anciens** auprès des professionnels du territoire ;
- ▶ **Organisation de permanences et d'animation sur l'énergie** dans les bâtiments résidentiels avec Alisée, association qui anime les espaces info énergie ;
- ▶ **Formation** auprès d'agriculteurs du territoire pour réduire la consommation énergétique en filière lait et sur la conduite de tracteur ;
- ▶ **Formations** des élus et techniciens à l'aménagement durable et l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) ;

Visites

- ▶ **Visites de sites exemplaires** : éco-quartiers, unité de méthanisation, plateforme bois-énergie...
- ▶ **Organisation de visites de maisons économes** pour les particuliers, avec le CPIE Loire-Océane.

Accompagnement des communes

- ▶ **Formations des agents communaux aux gestes économes en énergie** : 120 agents formés dans plusieurs communes ;
- ▶ **Etude pour la création d'une filière bois-énergie** à base de plaquettes issues des haies bocagères : a permis de valider le principe d'une chaudière bois-énergie pour la future piscine d'Herbignac ;
- ▶ **Soutien à l'étude de création d'une unité de méthanisation** portée par un collectif d'agriculteurs sur le territoire ;

Un poste mutualisé depuis 2013 : le Conseil en Energie Partagé

Pour réaliser des économies d'énergie dans le patrimoine public, Cap Atlantique a lancé depuis 2011 un Conseil en Energie Partagé (CEP). Le CEP analyse les consommations d'énergies et de fluides de toutes les communes et de Cap Atlantique, afin de mettre en évidence les bâtiments ou équipements publics qui nécessitent des améliorations énergétiques ou des économies de flux.

Ainsi, il peut réaliser des Diagnostics de Performance Energétique (DPE) et des audits de bâtiments qui portent sur la conception du bâtiment et ses consommations d'énergie et d'eau. Il préconise ensuite des actions d'amélioration : isolation, changement de menuiseries, de chaudière, changement des comportements, installation de matériels économes en eau et en énergie...

Il accompagne également les communes et Cap Atlantique sur tous les projets neufs et de rénovation afin que la dimension énergie/économies de fluides puisse être intégrée dès la conception du projet, ainsi que les possibilités d'installation d'énergies renouvelables (solaire, géothermie, bois-énergie...).

Enfin, le CEP anime le réseau des référents techniques communaux sur des sujets d'actualité ou des actions collectives : nouvelle réglementation, achat groupé d'énergie...

Principaux projets

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TPCV)



Cap Atlantique a organisé et géré le programme de soutien financier « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » sur le territoire : 1.1 M € de subventions ont été attribuées pour

<https://www.cap-atlantique.fr/institution/les-politiques-publiques-de-cap-atlantique/lenergie-et-le-climat/le-plan-climat-energie-territorial-pcet>

- ▶ la rénovation énergétique de bâtiments communaux ;
- ▶ l'achat groupé de voitures et vélos électriques pour les communes et l'intercommunalité ;
- ▶ les pistes cyclables...

Une enveloppe supplémentaire de 750 000 € attribuée au titre des certificats d'économie d'énergie pour les travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux.



Partagélec à Pénestin

Cap Atlantique a animé et soutenu financièrement la mise en place d'une **production d'électricité photovoltaïque** et d'**autoconsommation collective Partagélec** à Pénestin, dans le parc d'activités du Closo, une réalisation reconnue au niveau national. [Le projet en détail](#)

De très nombreux partenaires techniques et financiers ont contribué et contribuent encore à la réalisation de ces actions : le [SYDELA](#), [Morbihan Energies](#), [ENEDIS](#), [GRDF](#), L'Europe via le [FEDER](#), l'Etat via le dispositif TEPCV, l'[ADEME](#), la région des Pays de la Loire, les départements de Loire-Atlantique et du Morbihan sont les partenaires financiers à des degrés divers, de toutes ces opérations.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëllles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80